

CONTRAT DE MISE À DISPOSITION DE LA SALLE DU LIORAN

A retourner complété et signé au plus tard 15 jours avant la date de la réservation.

Salle du Lioran



Salle équipée d'un vidéo-projecteur et d'un écran de projection.

Salle située au premier étage de la Mairie accessible par escalier ou ascenseur.

Nom de l'entité :

Nom du responsable :

Numéro de téléphone : E-mail :

Adresse de facturation :

Réservation :

Date(s) : Horaire(s) : de à
de à

Objet de la réservation :
(exemple : réunion, spectacle, etc)

Nombre de participants prévus :
(maximum 25 personnes)

Veuillez cocher dans quel cadre vous vous situez :

☐

Salle gratuite (dans la limite de 10 réservations par an maximum) pour les :

- * Associations dont le siège social est domicilié à Baraqueville.
- * Réunions de syndic concernant un bien sur la commune.
- * Institutions publiques (DDT, MSA, Cte de commune, médiathèque, écoles, ...)

☐

25 € la demi-journée et 50 € la journée pour:

- * Les entreprises dont le siège social est domicilié à Baraqueville.

☐

50 € la demi-journée et 100 € la journée pour:

- * Les associations et entreprises hors commune.

* Il vous sera demandé pour toute location une caution par chèque de 80 € pour le ménage et de 50 € pour le prêt et la restitution du badge.

Signatures

Bénéficiaire

Mairie

Fait le :/...../.....

À :

Somme due:€

Total cautions:€